

**Vu** le décret n°2010-1751 du 30 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « HESAM » ;

**Vu** la délibération de la réunion des représentants des établissements fondateurs ou associés du jeudi 20 janvier 2011 portant nomination du Délégué Général, Hugues BRUNET

**Vu** l'article 117 de la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

**Vu** la délibération du Conseil d'administration du 19 décembre 2014 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Laurent CARRARO;

**Vu** la délibération du Conseil d'administration du 19 décembre 2014 portant délégations au Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Laurent CARRARO;

**ARRETE 2014/016 du 19 décembre 2014 portant délégation de signature du Président au Délégué Général**

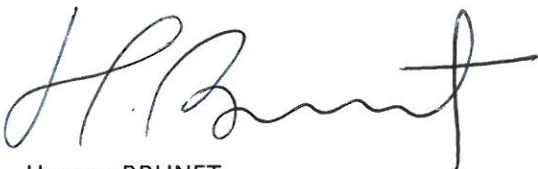
**Article 1 :**

Monsieur Hugues BRUNET, Délégué Général de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, dispose dans la limite de ses attributions, d'une délégation de signature du Président.

**Article 2 :**

Cette délégation porte sur l'ensemble des actes relatifs à la gestion de l'établissement, et notamment sur les attributions de l'ordonnateur dans la limite de 10 000 € HT par engagement.

Visa pour acceptation



Hugues BRUNET



Laurent CARRARO